



Monsieur Emmanuel MACRON
Ministre de l'Economie, de l'Industrie
et du Numérique
139 rue de Bercy
75552 Paris Cedex 12
Paris le 8 janvier 2016

Monsieur Le Ministre,

Nous sommes très étonné de vos interventions concernant le RSI et de votre proposition de l'intégrer au régime général avec un guichet spécifique pour les indépendants. Nous comprenons d'autant plus mal que le régime général est quasiment en faillite.

Vous qualifiez d'erreur la création du RSI, mais l'erreur, ce n'est pas sa création, mais la façon dont il a été mis en place par les Ministres de l'époque, qui n'ont tenu aucun compte de nos propositions et des revendications de nombreux administrateurs. Résultat, on nous a imposé un régime social qui se révèle être une usine à gaz, avec une direction à 2 têtes, ce qui est difficilement acceptable et compatible.

Vous n'êtes probablement pas sans savoir que nos régimes précédents, Caisses Maladies Régionales Artisans et Commerçants avec la CANAM et nos Caisses Retraite AVA et ORGANIC fonctionnaient parfaitement, avec des encaissements dépassant les 95% et conseils d'administration de Travailleurs Indépendants qui participaient largement.

En ce qui concerne le RSI, nous lui étions favorables, dans la mesure où il représentait une simplification de notre régime social, mais nous voulions continuer à participer à son fonctionnement. Nous avons à l'époque fait des propositions pour sa future configuration, nous ne voulions pas que ce soit fait dans la précipitation et surtout nous ne voulions pas de l'implication des URSSAF, qui sont responsables de la majorité des erreurs et dysfonctionnements, avec un système informatique totalement dépassé, ce qui est une véritable aberration et en plus les URSSAF n'ont pas vraiment la connaissance du monde des indépendants.

En plus, aujourd'hui on veut regrouper les caisses régionales pour en diminuer le nombre, alors que l'idéal serait d'abord de régler tous les problèmes de dysfonctionnements avant de passer à autre chose. Il faudrait également supprimer cette direction à 2 têtes et donner son entière autonomie au RSI pour lui permettre de décider de sa gestion, comme le faisaient nos précédentes caisses maladies et retraites, comme le faisait la MSA. Un dernier point important, ce serait de redonner la parole aux élus.

Monsieur Le Ministre, notre organisation qui a très largement participé à la création des régimes sociaux des indépendants. Encore aujourd'hui, étant donné que nous avons de nombreux élus au RSI, nous avons une parfaite connaissance de ses dysfonctionnements et problèmes, ainsi que des solutions à apporter pour les résoudre.

Monsieur Le Ministre, nous souhaiterions vous rencontrer pour en discuter et aborder avec vous, tout ce qui nous concerne et qui touche au commerce et à l'artisanat, que ce soit fiscal, social, économique, réglementations et élections des chambres consulaires, prudhommales et sociales.

Espérant que ce courrier retiendra votre attention et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire Monsieur Le Ministre à l'expression de notre haute considération.

Le Président National : Jack LE CLAINCHE